

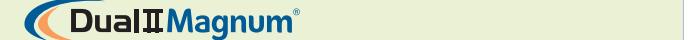
Cluster	Produit (Groupe)	Homologation n°	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Bio-solutions														
Biotstimulant	 Amatis™	2017126F	Bassinage ou traitement du sol	L	S	NA	2 L/acre (5 L/ha)	Aucun	14 à 21	0	0			Amatis™ aide à revitaliser et à améliorer la rhizosphère autour des racines, ce qui favorise leur croissance et permet d'améliorer le rendement et l'uniformité.
	 Megafol™	2016013D	Foliaire	L	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 15	0	0			Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques, y compris : dommage physique, chaleur, basses températures et sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
Fongicides														
Pourritures des racines	 Quadris® (Groupe 11)	26153	En bandes et au goutte-à-goutte	SC	L	2	0,45 L/acre (1,1 L/ha)	Aucun	S.O.	12	1		Pourridié noir	
	 Orondis Gold DC (Groupes 4 + 49)	35176	En bandes et au goutte-à-goutte	EC	E	2	1,85 L/acre (4,57 L/ha)	Aucun	7	12	1	Stèle rouge du fraisier, pourriture du collet, pourriture phytophthoréenne des racines, stèle rouge du fraisier	Pourriture du collet	Ne pas réduire la dose pour les applications en bande.
Pourritures des fruits	 Ridomil Gold 480 SL (Groupe 4)	28474	Foliaire et en bandes	SL	S	2	Est du Canada : 0,4 L/acre (1 L/ha) Ouest du Canada : 20 mL/100 m	Aucun	30	12	S.O.	Stèle rouge du fraisier		Une seule application est permise dans les plantations établies dans l'Ouest canadien.
	 Scholar® (Groupe 12)	29528	En bandes et au goutte-à-goutte	SC	L	2	0,49 L/acre (1,2 L/ha)	Aucun	S.O.	12	1		Pourridié noir	
Pourritures des fruits	 Bravo ZN (Groupe M)	28900	Foliaire	SC	L	3	1,4 L/acre (3,5 L/ha)	Aucun	10 à 12	12	30	Moisissure grise		Effectuer un traitement à l'automne. Effectuer deux traitements de préfloraison le printemps suivant, l'un dès l'apparition des nouvelles pousses et l'autre de 10 à 12 jours plus tard.
	 Bravo ZNC (Groupe M)	33515												
Insecticides	 Captan L (syngenta) (Groupe M04)	35343	Foliaire	SC	L	6	2,34 L/acre (5,8 L/ha)	Aucun	7	9 jours pour l'irrigation manuelle; 12 heures pour toutes les autres activités	8	Moisissure grise (Botrytis) et tache foliaire (Mycosphaerella fragariae)		Utiliser 1 000 litres d'eau à l'hectare.
	 Inspire Super® (Groupes 3 + 9)	30827	Foliaire	EW	L	3	470 à 597 mL/acre (1161 à 1475 mL/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Moisissure grise causée par Botrytis	Anthracnose	
Acariens	 Miravis Prime (Groupes 7 + 12)	33207	Foliaire	SC	L	2	0,4 L/acre (1 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Pourriture grise		Des populations de <i>Botrytis cinerea</i> présentant une sensibilité réduite aux fongicides du Groupe 9 ont été observées dans certaines régions du Canada.
	 Quadrис Top® (Groupes 3 + 11)	30518	Foliaire	SC	L	3	0,35 à 0,4 L/acre (0,87 à 1,0 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	1	Anthracnose, blanc		Une résistance aux fongicides ayant un mode d'action Qo1 a été signalée; les performances peuvent en être affectées.
Large spectre	 Switich® (Groupes 3 + 11)	28189	Foliaire	WG	W	3	314 à 395 g/acre (775 à 975 g/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Moisissure grise, anthracnose	Blanc (oïdium)	Des populations de <i>Botrytis cinerea</i> présentant une sensibilité réduite aux fongicides du Groupe 9 ont été observées dans certaines régions du Canada.
	Herbicides													
Graminées	 Agri-Mek SC (Groupe 6)	31607	Foliaire	SC	L	2	91 mL/acre (225 mL/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,25 % v/v	7 à 10	12	voir commentaire	Tarsonème du fraisier, tétranyque à deux points, tétranyque de McDaniel		Application avant la récolte : 3 jours. Application après la récolte : 10 mois.
	 Matador® (Groupe 3)	24984	Foliaire	EC	E	3	42 mL/acre (104 mL/ha)	Aucun	7	12	7	Anthonome de la fleur du fraisier, cercope des prés, punaise terre	Charançon noir de la vigne (adultes)	Appliquer tôt le matin, avant que la température ne grimpe, ou le soir, après que la chaleur du jour soit passée.
Graminées et feuilles larges	Graminées													
	 Dual II Magnum® (Groupe 15)	25729	Présemis incorporé et prélevée	EC	E	1	0,51 à 0,71 L/acre (1,25 à 1,75 L/ha)	Aucun	S.O.	12	30	Feuilles larges et graminées annuelles, souchet comestible		Ne pas utiliser sur le cultivar Joliette. Pour une application en bandes, utilisez proportionnellement moins de produit. Consultez l'étiquette pour les renseignements particuliers sur l'application.
Feuilles larges	 Venture L (Groupe 1)	21209	Postlevée	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2 L/ha)	Aucun	S.O.	12	30	Graminées annuelles et vivaces		Respecter une période tampon de 5 à 7 jours avant ou après une application d'herbicide contre les feuilles larges.
	 Reflex® (Groupe 14)	24779	Dormance	EC	E	1	0,4 L/acre (1 L/ha)	Turbocharge® 0,25 % v/v ou agent tensioactif non ionique 0,1 % v/v	S.O.	12	77	Amarante à racine rouge, petite herbe à poux, chénopode blanc, moutarde des champs, renouée persicaire, morelle noire de l'Est, lampourde glouteron		Pour utilisation seulement dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique. Sur fraises à jours neutres seulement. Consultez l'étiquette pour les renseignements particuliers sur l'application.



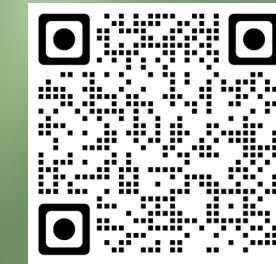
🍓 Guide de référence rapide pour les fraises

Moment approprié pour l'application



Dormance	Croissance végétative	Début de la floraison	Pleine floraison	Fruit vert	Précolte	Récolte
	 Ridomil Gold [®] 480 SL					
	 Orondis [®] Gold DC					
	 Quadrис [®]					
	 Bravo [®] ZNC	 Captan L par syngenta.				
			 Inspire Super [®]			
		 Miravis [®] Prime				
			 Switch [®]			
				 Quadrис Top [®]		
	 Amatis [™]					
			 Megafol [™]			
				 Agri-Mek [®] SC		
 Dual ^{II} Magnum [®]						
	 Venture [®] L					
 Reflex [®]						

Tirez fierté de vos produits



Accédez à des informations sur la protection des cultures afin de produire les récoltes les plus commercialisables.



* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence rapide énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'IFI, etc.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Agri-Mek®, Bravo®, Dual II Magnum®, Inspire Super®, Matador®, Miravis®, Orondis®, Quadris®, Quadris Top®, Reflex®, Ridomil Gold®, Scholar®, Switch®, Turbocharge®, Venture® et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta. Amatis™ et Megafoil™ sont des marques déposées de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. Les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. © 2025 Syngenta